

ment va s'appliquer cette nouvelle loi? Est-ce que le gouvernement a vraiment peur d'expliquer aux Canadiens comment va s'appliquer cette Loi sur les langues officielles au Canada?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit à mon honorable collègue au cours des deux dernières périodes de questions, c'est simplement afin de respecter l'esprit et la lettre de la Loi C-72, qui demande des consultations avec tous les groupes linguistiques au pays, qu'il s'est produit une période de temps avant le dépôt de la réglementation. Il demeure encore quelques consultations à effectuer, et ensuite le gouvernement va déposer la réglementation et va suivre exactement les étapes prévues par la Loi C-72.

[Traduction]

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Les principaux groupes linguistiques de notre pays nous ont dit que les consultations avaient pris fin à la Noël de l'année dernière. Le Commissaire aux langues officielles s'attendait également à ce que les consultations se terminent à la Noël de l'année dernière. Je m'en tiens à la promesse que le ministre nous avait faite l'année dernière de présenter cette réglementation avant Noël.

Après deux années environ de négociation, je dois conclure ou bien que le président du Conseil du Trésor est le grand champion de tous les temps de l'atermoiement, ou tout simplement qu'il est un piètre négociateur, ce que je ne crois pas.

Pourrait-il reconnaître maintenant que cette série de consultations n'était qu'une supercherie visant à retarder l'échéance? Plus précisément, pour quelle raison le gouvernement tarde-t-il tant? Les consultations étant terminées, pour quelle raison ne nous communique-t-il pas la réglementation pertinente, comme il s'y était engagé?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Tout d'abord, monsieur le Président, le député devrait savoir que les consultations ont débuté à l'automne, plus précisément en septembre dernier, une fois écoulé le temps voulu pour élaborer la réglementation. Nous avons consulté les groupes minoritaires de toutes les régions de notre pays d'un océan à l'autre. Nous avons terminé cette étape à la fin de l'automne.

Évidemment, en nous engageant à procéder à des consultations, nous nous étions engagés également à écouter ce qu'on nous dirait et à apporter certaines

modifications jugées nécessaires. Puis certains des groupes ont voulu être consultés une deuxième fois. Certains groupes, pas tous, nous ont demandé de les consulter une fois que nous aurions terminé la rédaction de l'avant-projet de réglementation. Nous sommes maintenant prêts à le faire. Dès que ce sera fait, nous déposerons la réglementation à la Chambre suivrons la voie que trace le projet de loi C-72. Nous nous conformons aux vœux de la Chambre.

\* \* \*

## LE LOGEMENT

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** Monsieur le Président, je pose ma question au ministre d'État chargé de l'Habitation. Un entrepreneur de Winnipeg, Helmut Klug, fait la grève de la faim depuis huit jours. Le conflit qui l'oppose au gouvernement fédéral concerne un projet d'habitation dans une réserve indienne du nord du Manitoba. En un mot, M. Klug n'a pas été entièrement payé pour une quarantaine de maisons qu'il a construites. Compte tenu de la gravité de la situation, le ministre est-il maintenant prêt à régler cette affaire une fois pour toutes?

**L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)):** Monsieur le Président, l'entrepreneur, M. Klug, a conclu un contrat avec une bande indienne. Le gouvernement fédéral est mêlé indirectement à l'affaire par l'entremise du ministère des Affaires indiennes et du Nord et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les contrats ne portent pas seulement sur la construction de maisons, mais aussi sur celle d'un atelier de couture, d'un centre médical, d'un bureau de bande et d'autres bâtiments. Les fonctionnaires fédéraux discutent en ce moment de cette affaire avec M. Klug.

J'ajoute qu'elle est devant les tribunaux.

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** Monsieur le Président, les choses traînent depuis trop longtemps. Je ne vois pas ce qui inquiète le gouvernement. La santé d'un homme est en jeu, peut-être même sa vie.

Le ministre est-il prêt à faire réexaminer la question et à trouver une solution juste pour toutes les parties en cause?

**L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)):** Monsieur le Président, l'examen est commencé depuis longtemps. Les tribunaux sont saisis de cette affaire qui